



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19 ^{eme}
Nom de site		Numéro	T15887
Adresse du site	42, rue de l'Ourcq	Hauteur	R+8 (25m)
Bailleur de l'immeuble	Social : SIEMP	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	27/09/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	27/03/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	27/05/2019

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	10m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	9 à 10°
Estimation	0° < 4V/m - 120° < 5V/m - 240° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à modifier les 3 antennes panneaux existantes afin d'y ajouter une fréquence supplémentaire.		
Zone technique	4 modules techniques supplémentaires de taille réduite et de couleur gris clair seront installés au pied des antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	30.15m		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Accueil Jeunes Enfants	25 Rue de Nantes	R+6	Oui	69m	Inférieur 1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

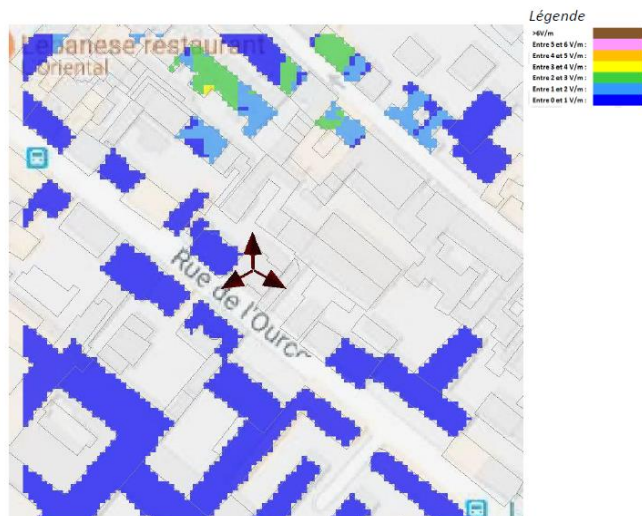


Dans un rayon de 25m, la hauteur au niveau des antennes est supérieure à tous les bâtiments alentours. Il n'y a donc aucun bâtiment en vue directe depuis les 3 azimuts.

Simulation et conformité au seuil de la Charte

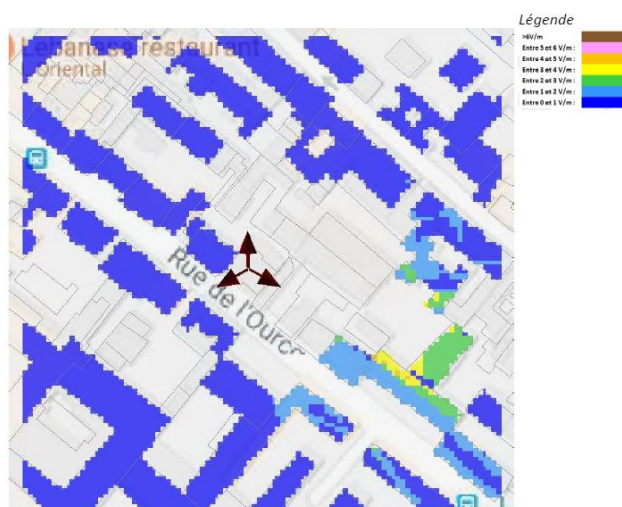
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



b. Azimut 120°

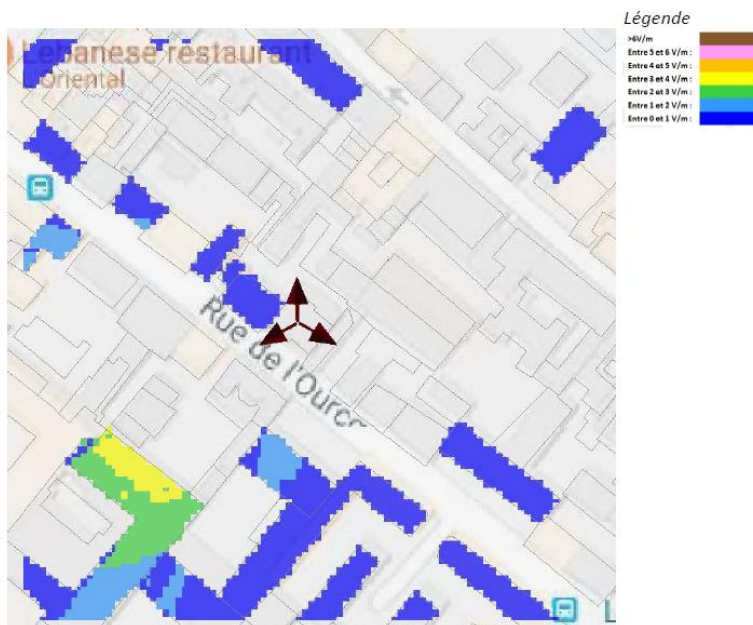
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 16,5 m.



SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	19,5 m	16,5 m	22,5 m

Les niveaux calculés dans l'accueil de jeunes enfants, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



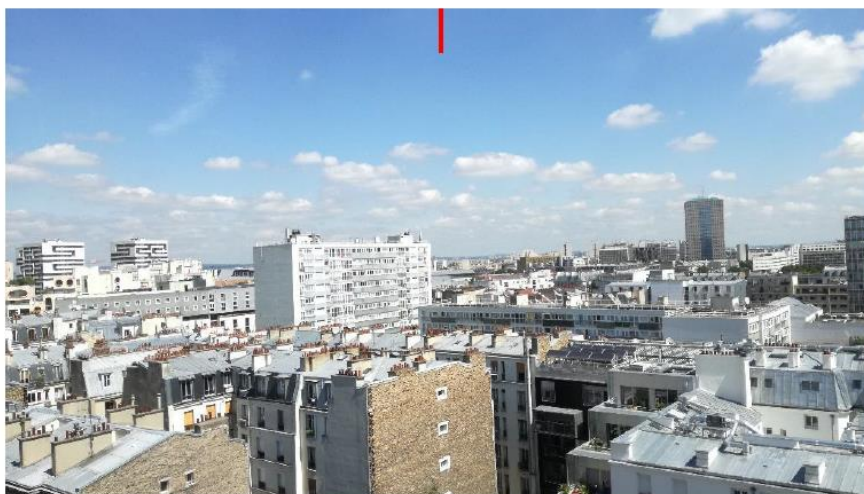
Etat projeté :



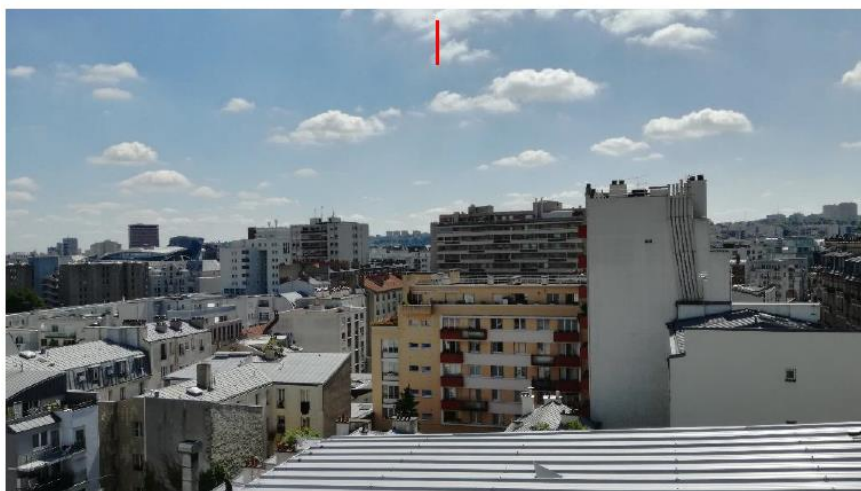
Aucune modification visuelle

Vue des Azimuts

S1 Azimut 0 ° :



S2 Azimut 120 ° :



S3 Azimut 240 ° :

